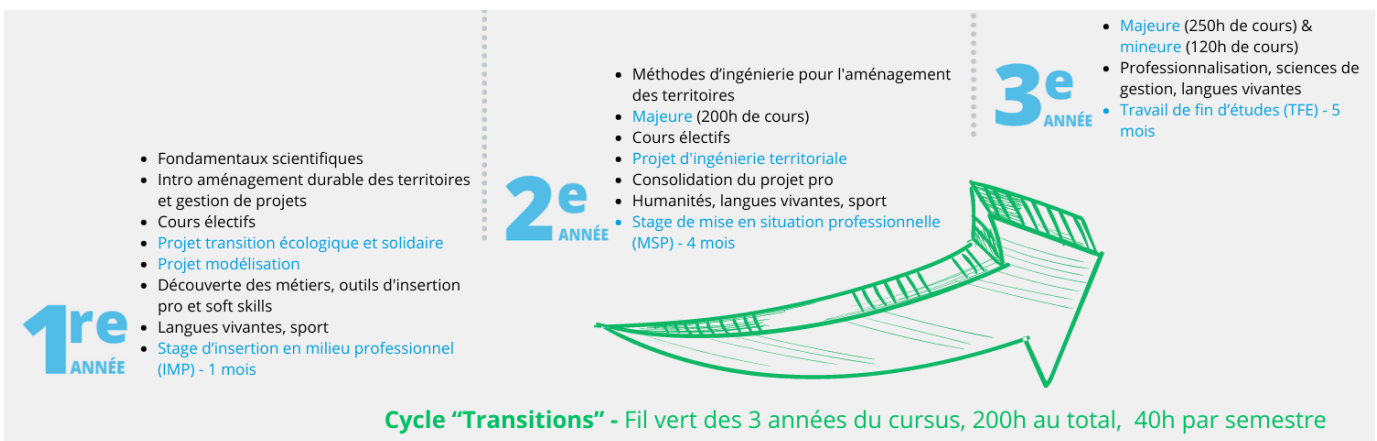




Un cursus personnalisé et adapté aux différents profils

Choisir l'ENTPE, c'est choisir une formation d'ingénieur généraliste de l'aménagement durable des territoires qui donne aussi la possibilité d'approfondir vos connaissances et compétences dans un champ professionnel que vous choisirez entre l'aménagement et les politiques urbaines, le bâtiment, l'environnement, le génie civil, la mobilité et les transports.



Le cycle "Transitions" : fil vert des 3 années du cursus ingénieur

200h pour appréhender les changements environnementaux en cours, leurs causes et leurs impacts et pouvoir ainsi identifier et évaluer les contraintes et possibilités de l'action d'un ingénieur en tenant compte des grands enjeux. Chaque semestre du cycle est articulé autour de thématiques ciblées et complémentaires entre elles :

- Connaissance des grands enjeux, identification des menaces et des défis à relever,
- Apprentissage de démarches scientifiques et d'approches de recherche,
- Apprentissage de méthodes d'analyse et de comptabilité des impacts socio-environnementaux des projets et aménagements,
- Apprentissage des outils de l'ingénierie pour répondre aux enjeux de la transition,
- Découverte d'autres approches que l'ingénierie pour répondre à ces enjeux.

>> Retrouvez la plaquette complète du cycle "Transitions"

/// Des choix au fil des années d'études pour aboutir à un parcours de formation individualisé

Vous êtes sportif/sportive de haut niveau ou artiste confirmé ?

/// L'ENTPE accueille des sportifs et sportives de haut niveau (SHN)

avec un cursus adapté afin de leur permettre de concilier entraînements, compétitions et études. Ils/elles pourront ainsi envisager sereinement leur scolarité parallèlement à leur pratique sportive et à leur calendrier de compétitions.

Un accompagnement personnalisé est également proposé ainsi qu'un suivi des résultats scolaires. Un aménagement de scolarité pourra être établi et permettra aux SHN d'avoir :

- **Un emploi du temps adapté qui peut aller jusqu'à un étalement des études**
- **Une organisation spécifique de l'emploi du temps en prenant en compte les contraintes liées aux spécificités des activités sportives**
- **Intégration en début de 1er année dans des groupes spécifiques en maths et physiques**
- **Possibilité de soutien académique complémentaire en cas de besoin**

Pour les phases de préparation à la compétition ou les phases de récupération, les SHN pourront bénéficier des infrastructures sportives du campus (salle de musculation, piscine, gymnase, salle de danse, courts de tennis). Un partenariat avec un bailleur social permet également de les loger à proximité du campus.

Le département des sports et de la vie étudiante pourra également favoriser les échanges avec les clubs locaux afin de permettre aux étudiantes et étudiants de pratiquer dans de bonnes conditions et au meilleur niveau.

>> Pour en savoir plus : fabien.beroud@entpe.fr

/// L'ENTPE accueille des artistes confirmés

Inscription au niveau professionnel ou des dernières années du cycle amateur dans des établissements culturels et artistiques (conservatoires, écoles d'arts, de théâtre,

de danse, de cirque...), participation à des événements culturels, des festivals, des résidences d'artistes....

Un accompagnement personnalisé est également proposé ainsi qu'un suivi des résultats scolaires. Un aménagement de scolarité pourra être établi et permettra aux artistes d'avoir :

- **Un emploi du temps adapté qui peut aller jusqu'à un étalement des études**
- **Une organisation spécifique de l'emploi du temps en prenant en compte les contraintes liées aux engagements professionnels**
- **Intégration en début de 1ère année dans des groupes spécifiques en maths et physiques**
- **La possibilité de soutien académique complémentaire en cas de besoin**

Les infrastructures (salle de danse, salle orchestre, club garage..) peuvent être utilisées pour la pratique. Les associations étudiantes organisant beaucoup d'événements culturels, ils peuvent aussi être des lieux de production.

>> Pour en savoir plus : magali.desbos@entpe.fr

>> La 1re année : les fondamentaux de la formation d'ingénieur

- Vers la compétence de **modélisation** : analyse, probabilités, informatique, calcul scientifique ainsi qu'un électif d'approfondissement apportent les outils et concepts manipulables dans le cadre de cette compétence ;
- Vers la compétence **d'ingénierie** : les enseignements de mécanique des milieux continus et résistance des matériaux posent les bases des enseignements de spécialité qui viendront en 2e et 3e année et initient les élèves à l'ingénierie ;

- Vers la compétence **sociale et les territoires** : les enseignements de sciences sociales, économie, territoires et sociétés et mobilité et développement durable ouvrent les futurs ingénieurs aux contextes sociétaux et aux spécificités des territoires;
- Vers la **préoccupation environnementale** : écologie et géologie fournissent les outils et le cadre conceptuel des enjeux environnementaux ;
- Vers **la créativité et l'entrepreneuriat** : plusieurs projets de nature très diverse sont l'occasion d'accompagner les élèves vers plus de créativité, d'innovation et introduisent l'esprit d'entreprendre ;
- Vers les **territoires** : des enseignements tels que "Dynamiques territoriales et urbaines" mais aussi des projets, des visites et des rencontres pour sensibiliser l'ingénieur en devenir aux spécificités des territoires ;
- Vers la **compétence numérique** : les sciences des données, le choix d'un électif numérique et les multiples activités numériques développées au cours des différentes activités et projets apportent à l'ingénieur en devenir quelques outils de base mais aussi la prise de recul nécessaire à la question des données ;
- Vers son **développement personnel et professionnel** : le stage d'exécution obligatoire, le sport obligatoire, un cours électif d'ouverture disciplinaires, les rencontres et visites pour découvrir des métiers, les ateliers de professionnalisation et les cours de communication sont autant d'occasions de développer progressivement sa professionnalité et construire son projet professionnel.

Découvrez les stages et projets professionnalisants

1re année : choix d'un projet "transitions", du double cursus ingénieur-architecte, d'un parcours (recherche, international ou entrepreneur), d'un engagement dans une association ou dans une activité éligible...

>> La 2e année : un projet structurant et le début de la majeure

- Un **projet structurant** d'ingénierie territoriale accompagné sur le plan technique comme sur le plan managérial (diagnostic territorial, institutions publiques, management de projet, conduite de réunion/négociation);
- Des **enseignements applicatifs** nécessaires pour l'aménagement des territoires (évaluation environnementale, méthodes statistiques, géotechnique, commande publique) ;

- Des **enseignements introductifs à la majeure** choisie parmi cinq champs professionnels ;
- Un approfondissement de son **projet professionnel** dans le cadre du **stage de mise en situation professionnelle (MSP)** de 4 mois qui permet d'avoir une production technique ou scientifique proche du niveau d'ingénieur, de mener une analyse organisationnelle et sociologique des contextes de travail et de prendre du recul sur la production technique réalisée.
Découvrez les stages et projets professionnalisants

2e année : projet d'ingénierie au service des territoires, préparation d'une césure ou d'une troisième année hors école, choix d'une majeure (parmi 5 thématiques), choix d'un double cursus, choix d'une mobilité internationale, choix d'un stage ...

>> La 3e année : la majeure choisie et la mineure

- Approfondissement de la majeure choisie en 2A
- Choix d'une mineure pour s'ouvrir sur un autre domaine professionnel ou approfondir une question à la croisée de plusieurs champs
- Des enseignements de sciences de gestion pour avoir toutes les clés avant d'intégrer le monde professionnel

Cette année peut être enrichie d'un double cursus de spécialisation ou d'hybridation. L'étudiant.e peut également substituer cette année de formation par une autre de type M2 dans un autre établissement en France ou à l'étranger. Elle se termine par un **travail de fin d'étude (TFE) de 5 mois** réalisé selon des modalités différentes (stages, challenges d'entreprises, projet d'entrepreneuriat, ...).

Découvrez les stages et projets professionnalisants

3e année : 2e étape de la majeure et choix d'une mineure, choix de doubles cursus plus ou moins intégrés au cursus ingénieur, professionnalisation et choix d'un travail de fin d'études.

